

SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE DOMESTIQUE

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le marais salant est l'ensemble des bassins communicants de la vasière jusqu'aux aires de récoltes, permettant le captage, le stockage, la décantation, la ventilation et le chauffage afin d'obtenir la saumure à une teneur optimale pour la cristallisation par évaporation. La saline mixte ou Guinéenne est la méthode qui synthétise la technique traditionnelle et la technique moderne (sel solaire).

Actuellement, 30% du sel utilisé en Guinée maritime est produit par la technique solaire remplaçant progressivement la production ignigène. Une tonne de sel produite par le système solaire permet d'éviter la coupe d'au moins 3 tonnes de bois de chauffe de mangrove.

NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

TRL 7 – démonstration de prototype dans un environnement opérationnel

Tableau comparatif entre les techniques sel solaire et sel traditionnel (Comptoir solaire Juillet 2018)		
	Sel solaire	Sel traditionnel
Technique	Evaporation grâce à l'action du soleil	Evaporation grâce à la combustion du bois – Sel ignigène
Durée des travaux	Un mois au maximum	Deux mois et demi au minimum
Source d'énergie	Le rayonnement solaire	Bois de chauffe
Impact environnemental	Aucun impact négatif	Pour produire 1kg de sel ignigène, il faut 3kg de bois
Durée de production	4,5 mois au minimum	2 mois maximum
Rendement	Élevé	Médiocre
lode naturel	Présence	Absence
Impacts sanitaires sur les producteurs et les consommateurs	Pas de gaz toxiques, favorise la bonne ossification des os chez les enfants et protège les femmes enceintes et empêche le goître	La technique par évaporation sur le feu provoque des émanations de dérivées chlorées toxiques. Les productrices passent beaucoup de temps près du feu à surveiller l'évaporation en compagnie de leurs jeunes enfants

La technologie de sel solaire est suffisamment étudiée et pratiquée en Guinée. Le tableau ci dessus montre ces avantages comparatifs vis à vis de la technique de production du sel traditionnel. Toutefois les habitudes traditionnelles et le manque de moyens retardent sa mise à l'échelle.

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

En évitant l'utilisation de bois pour la cuisson de la saumure, la technologie bâche solaire permet d'éviter les émissions de gaz chlorés et de CO₂ dans l'atmosphère. La régénération de la mangrove suite à l'abandon de la pratique traditionnelle accroît indirectement la séquestration du carbone dans les formations forestières et les litières.

Actuellement, 30% du sel maritime guinéen est produit par la technique solaire remplaçant progressivement la production ignigène. En moyenne 4000 tonnes de sel sont produits par les exploitants du système bache solaire permettant d'économiser plus de 12000 tonnes de bois de cuisson chaque année et favorisant la régénération de la mangrove et accroître la séquestration du gaz carbonique. Cette mangrove constitue une ceinture verte pour atténuer les impacts de l'érosion côtière et de l'élévation du niveau de la mer.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

Le tableau ci-dessous présente les actions prévues et le calendrier de mise en oeuvre. Certaines activités peuvent se mener séquentiellement, mais d'autres constituent des préalables. La mise en oeuvre du PAT sel solaire le long de la côte guinéenne nécessitera au moins trois saisons d'accompagnement soutenu.

ACTIONS	Activités	Source financement	Parties prenantes responsables	Durée (mois)
Mesures incitatives pour la production de sel solaire mises en place à l'attention des producteurs	Réglementer les importations de sel pour favoriser la vente du sel solaire produit localement	Publique : GG	BSD/MAE	3
	Accorder des subventions aux producteurs	Publique : GG, Privé : PTF	BSD/MAE MEF	6
	Détaxer les produits importés rentrant dans la production de sel solaire (bâches, matériels de raffinage, ...)	Publique : GG	BSD/MAE MEF	3
	Créer des lignes de crédits accessibles aux producteurs de sel solaire	Publique : GG	BSD/MAE MEF	3
Populations informées, sensibilisées et éduquées sur les méfaits de la méthode ignigène de production de sel	Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance du sel solaire et ses avantages	Publique : GG	BSD/MAE	6
Producteurs outillés pour améliorer et qualifier la production	Développer le partenariat entre les associations de producteurs et les PME de production de machines-outils	Publique : GG	BSD/MAE	4
	Appuyer l'importation de machines et d'emballages afin d'améliorer la chaîne de valeur de la production du sel solaire	Publique : GG PTF	BSD/MAE	6
	Appuyer la production locale d'emballages promotionnels et de	Publique : GG PTF	BSD/MAE	6

ACTIONS	Activités	Source financement	Parties prenantes responsables	Durée (mois)
	bâches			

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Parmi les engagements de la Guinée dans sa CDN, il est prévu de soutenir la diffusion de technologies et pratiques économes ou alternatives au bois-énergie avec comme objectif de réduction d'ici à 2030 de la demande finale de bois de feu et de charbon de bois par habitant (niveaux urbain et rural) de 50% par rapport à 2011.

Ces actions permettront d'éviter 23 Mt Eq. CO₂ d'émission de GES. L'ambition du développement et de la diffusion de la technologie sel solaire est de concourir à cet objectif. Il s'agira en particulier de couvrir au moins 70% des besoins en sel par la production locale de sel solaire.

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

La production de sel solaire évite aux producteurs la pénibilité de la coupe et du transport de bois. Elle préserve la santé des émanations toxiques (fumée et produits chlorés). Elle procure des revenus substantiels aux producteurs tout en assurant la sécurité alimentaire. Elle allège le temps de travail. La méthode de production de sel solaire permet de protéger la mangrove qui joue un rôle important dans la protection du littoral et pour la reproduction de plusieurs espèces.

Au point de vue économique, chez les producteurs cette technologie favorise une augmentation de la production donc du revenu. Chez les consommateurs, le sel solaire est plus économique, a un meilleur goût et est plus prisé et utilisé dans les préparations des aliments.

En évitant la coupe de bois pour la cuisson traditionnelle de la saumure, la technologie bêche solaire permet d'éviter les émissions de CO₂ et d'autres gaz toxiques dans l'atmosphère et accroît indirectement la séquestration du carbone dans les formations forestières et les litières.

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

Le développement et le déploiement des technologies alternatives à l'utilisation des bois et du charbon de bois comme le sel solaire constitue un des objectifs visés par la Lettre de Politique du Secteur de l'Energie (LPSE), de la Contribution déterminée au niveau national (CDN), de la stratégie nationale de développement durable, de la stratégie nationale sur les changements climatiques, des mesures d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre identifiées dans les communications nationales à la CCNUCC.

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

En matière de politique à proposer dans le cadre du PAT sel solaire, l'accent doit être mis sur comment améliorer le déploiement et le transfert de la technologie en zone côtière, tout en améliorant les mesures d'atténuation des émissions de GES portées par la technologie. Cette politique visera, entre autres, la mise en place de mesures incitatives pour la production du sel solaire de bonne qualité et en quantité, la mise en place et l'opérationnalisation de services dédiés à la promotion de la technologie, la mise en place d'un cadre de concertation élargie, la mobilisation des ressources financières (internes et externes).

COÛTS LIES AUX POLITIQUES PROPOSEES

Actions	Activités	Source financement	Coûts (milliers USD)
Mesures incitatives pour la production de sel solaire mises en place à l'attention des producteurs	Réglementation des importations de sel pour favoriser la vente du sel solaire produit localement	Publique : GG	5
	Accorder des subventions aux producteurs	Publique : GG, Privé : PTF	100
	Détaxer les produits importés rentrant dans la production de sel solaire (bâches, matériels de raffinage, ...)	Publique : GG	50
	Créer des lignes de crédits accessibles aux producteurs de sel solaire	Publique : GG	5
Populations informées, sensibilisées et éduquées sur les méfaits de la méthode ignigène de production de sel	Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance du sel solaire et ses avantages	Publique : GG	30
	Faire des plaidoyers auprès des bailleurs de fonds potentiels	Publique : GG	5
	Informier et sensibiliser les banques et IMF sur l'intérêt économique et financier du sel solaire	Publique : GG	5
Producteurs outillés pour améliorer et qualifier la production	Développer le partenariat entre les associations de producteurs et les PME de production de machines-outils	Publique : GG	100
	Appuyer l'importation de machines et d'emballages afin d'améliorer la chaîne de valeur de la production du sel solaire	Publique : GG PTF	40
	Appuyer la production locale d'emballages promotionnels et de bâches	Publique : GG PTF	50
Total			390

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Coordonnateur Projet EBT : Abou Cissé, Email : abouansou@gmail.com, Tél. : (224) 620862364

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : <http://meef-guinee.org>

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

TNA project: Rapports: tech-action.unepdtu.org/country/guinea; tech-action.unepdtu.org